

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

Dixième réunion régulière

Le 20 mai 2003

Procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 20 mai 2003 au bureau du District scolaire 3 à Grand-Sault(Nouveau-Brunswick), à compter de 19h00.

Présences :

George LaBoissonnière, sous-district 3
Jacques Deschênes, sous-district 4
Adrien (Pat) Fournier, sous-district 5
Jean-Marie Cyr, sous-district 6
Suzanne Levesque, sous-district 8
Louise Désilets, sous-district 7
Martine Michaud, sous-district 10

Maurice Picard, Directeur général
Bertrand Beaulieu, Directeur de l'éducation
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financier
Denise Laplante, Secrétaire Direction Générale

Absences :

Johane Thériault-Girard, Dir. Ressources Humaines
Étienne Boutot, sous-district 1
Pierrette Fortin, sous-district 2
Lynn Michaud, sous-district 9
Benoit Castonguay, sous-district 11
Jeanne Da Gauthier, sous-district 12

1. Ouverture de la réunion

Monsieur George LaBoissonnière préside la réunion de ce soir en l'absence de notre présidente, Madame Jeanne Da Gauthier. Monsieur LaBoissonnière souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux gens du public.

2. Adoption de l'ordre du jour

Points à ajouter à l'ordre du jour :

19.1 Demande du Comité de parents de l'école Régionale St-André.

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Monsieur Jacques Deschênes appuie. Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2003

Monsieur Jean-Marie Cyr propose l'adoption du procès verbal tel que circulé. Madame Martine Michaud appuie. Adoptée.

4. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

5. Correspondance

La correspondance fut circulée avec l'ordre du jour.

6. Rapport du directeur général

a. Demande du Comité de parents de l'école Régionale St-André

Madame Debbie Poitras a fait la demande que le temps d'allocation du service d'une secrétaire à l'école soit augmenté à temps plein ainsi que le temps de la direction de l'école. Le district scolaire partage l'inquiétude des ces parents et en fait part au MENB lorsque les opportunités se présentent. Le district n'est pas en mesure avec ses budgets alloués, d'avoir une secrétaire et une direction d'école à temps plein dans toutes les écoles où le nombre d'élèves ne le justifie pas selon la formule de financement actuelle.

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose que le CÉD fasse parvenir une recommandation au MENB afin d'obtenir des budgets supplémentaires pour combler les besoins d'une secrétaire à temps plein et augmenter le temps d'administration alloué à la direction. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. Adoptée.

b. Sous-district 2

Madame Pierrette Fortin fut nommée par le Ministre à titre de représentante au sous-district 2 en remplacement de Gilles Couturier. Madame Fortin assistera à notre prochaine réunion en juin 2003.

c. Nomination de Bertrand Beaulieu à titre de directeur général

Plusieurs contretemps ont retardé l'approbation du Ministre de l'éducation. Cependant, l'approbation du Ministre fut confirmée verbalement par le sous-ministre, Monsieur Roger Doucet, cet après-midi. Monsieur Picard souhaite bon succès à Monsieur Beaulieu dans ses nouvelles fonctions.

d. Postes de directions et directions adjointes à combler

Le processus de combler les postes de directions et directions adjointes fut entamé mais s'avère très lent dû au faible nombre de candidats. L'équipe de direction du district se dit inquiète du manque d'intérêt et songe à aller rencontrer les enseignant(e)s afin de trouver les raisons pour lesquelles les enseignants ne postulent pas pour ce genre de postes. Le MENB devra être sensibilisé afin de mettre pression sur l'Université de Moncton pour qu'elle dispense des cours de certification plus accessibles à la population du nord du Nouveau-Brunswick.

e. Postes d'enseignement

Le nombre d'enseignant à temps plein (ETP) pour l'année scolaire 2003-2004 est de 453.48 ETP. Soit une diminution de 14 postes par rapport à cette année.

Au niveau des inscriptions, on prévoit une diminution d'environ 335 élèves.

Le nombre total d'employés du district est de 745 incluant enseignants, chauffeurs, concierges, personnel de soutien administratif etc. On ajoutera 7.2 enseignants en Littérature pour l'implantation du programme du Plan d'Apprentissage de Qualité.

f. Moniteurs et monitrices de français langue première et d'anglais langue seconde

Nous aurons l'an prochain, trois moniteurs de français langue première, trois moniteurs d'anglais langue seconde et 2 moniteurs pour les ayants droit.

g. Prix d'excellence dans l'enseignement

Nous avons reçu 13 candidatures pour le Prix d'excellence dans l'enseignement.

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose qu'un comité désigné de faire la sélection d'un(e) lauréat(e) du Prix d'excellence dans l'enseignement soit formé de Jacques Deschênes, Jean-Marie Cyr, Martine Michaud et Suzanne Levesque. Madame Louise Désilets appuie. Adoptée.

h. Évaluations annuelles du bureau du district

Les évaluations annuelles des employés du bureau du district devraient être complétées d'ici le 30 juin 2003.

i. Rencontre avec Lionel Poitras, maire de St-André

Monsieur Poitras a présenté les résultats d'une étude effectuée dans sa communauté de St-André portant sur la possibilité d'un concept de centre communautaire. Le rapport fait mention d'un partenariat entre l'école et la communauté et pourrait être d'un intérêt au Conseil d'éducation. Le comité chargé de faire l'étude des infrastructures scolaires dans la région de Grand-Sault aura intérêt à s'y référer.

7. Suivi sur le Forum du Ministre

Le Forum du Ministre a eu lieu le 2 mai dernier. Le compte-rendu n'est pas encore disponible mais sera distribué sous peu. Les sujets de discussions portaient sur : la collaboration entre ministères pour améliorer le service à la petite enfance, le programme des langues officielles du gouvernement fédéral, le perfectionnement du personnel enseignant, les examens PISA, la méthode Carver, la rémunération des membres des CÉDs, le financement de l'adaptation scolaire, les cours des métiers, la règle du 20 jours de suppléance par les gens retraités, le tabagisme, l'intimidation des élèves, le plan d'apprentissage de qualité, la recherche de solutions aux problèmes de performance des élèves, l'inclusion des élèves, la procédure de mise en place des nouveaux programmes d'études, la formation des enseignants, le budget du CÉD et le budget du programme des langues officielles.

Le forum a fait place à des échanges fort intéressants et les participants ont semblé heureux du déroulement des discussions.

8. Demande d'appui du CPAÉ de l'école Notre-Dame

Le CPAÉ de l'école Notre-Dame demande l'appui du CÉD afin de demander à la municipalité d'Edmundston de reconsidérer l'emplacement du Centre des Ressources du Nord-Ouest qui se situe près de l'école Notre-Dame. Ce centre servira à réintégrer dans la société ces personnes âgées entre 15 et 30 ans ayant eu des démêlés avec la justice.

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose que le Conseil d'éducation appuie fortement les revendications du CPAÉ de l'école Notre-Dame et envoie une lettre à la municipalité d'Edmundston à cet effet. Madame Suzanne Levesque appuie. Adoptée.

9. Calendrier scolaire 2003-2004

Nous avons reçu officiellement le calendrier scolaire du Ministère de l'éducation.

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose que les réunions du CÉD demeurent le 3^e mardi de chaque mois pour la prochaine année scolaire. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. Adoptée.

La première réunion du CÉD aura lieu le 19 août 2003.

10. Bilan financier

Monsieur Guérette nous présente le bilan financier de l'année 2002-2003. Monsieur Picard félicite ceux et celles qui nous ont permis de vivre ce budget équilibré et plus particulièrement Monsieur Guérette et Madame Denise Query pour leur excellent travail. Monsieur Picard donne la note de A+ à ces deux personnes car arriver pile sur un budget de 43 millions n'est pas toujours aussi évident.

11. Prévisions budgétaires

Adoption des budgets des écoles :

Monsieur Jean-Marie Cyr propose que le CÉD adopte les budgets alloués aux écoles. Monsieur Jacques Deschênes appuie. Adoptée.

Monsieur Guérette révisé les prévisions budgétaires et demande aux membres d'étudier la planification budgétaire 2003-2004 afin d'être dans une meilleure position pour en discuter lors de la réunion de juin.

On demande que le sujet de l'adaptation scolaire soit placé à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

12. Demande du Comité de parents et du CPAÉ de l'école St-Joseph

Monsieur Jacques Deschênes nous explique la demande du Comité de parents et du CPAÉ de l'école St-Joseph. Ceux-ci demandent que le rapatriement des élèves de 7^e et 8^e année à l'école de St-Joseph soit repoussé d'une année dû au fait que selon eux, le gymnase n'est pas adéquat pour répondre aux exigences du programme d'éducation physique de ces deux niveaux. Il mentionne également que les parents ont rencontré le Ministre Jeannot Volpé et ce

dernier leur a dit qu'il vérifierait avec le MENB pour qu'une étude soit effectuée afin de déterminer les coûts d'un tel projet et ferait tout en son pouvoir pour leur obtenir des améliorations au gymnase.

Monsieur Picard nous explique les démarches faites à date pour le rapatriement des élèves de St-Joseph. Monsieur Picard considère que l'école de St-Joseph compte présentement l'infrastructure nécessaire pour offrir une éducation de qualité à ses élèves.

Il considère que nous ne serons jamais plus prêts que nous sommes présentement à accueillir ces jeunes. Une firme a été embauchée par le MENB afin de déterminer les coûts d'un projet agrandissement du gymnase. Si le gouvernement décidait d'injecter des fonds additionnels dans ce budget capital du district sans toutefois interférer avec des projets prioritaires déjà identifiés par le CÉD, nous les accueillerons avec plaisir.

L'ajout de facilités à l'école ne devrait interférer d'aucune façon avec le plan de rapatriement des élèves de 7^e et de 8^e année.

Le directeur général se propose néanmoins de vérifier auprès des experts dans l'enseignement de l'éducation physique afin de connaître les données relatives aux dimensions exigées pour offrir un programme d'éducation physique en 7^e et en 8^e année.

Monsieur LaBoissonnière nous dit que la décision du placement des élèves dans le district relève de la responsabilité de la direction générale et non du CÉD. Par contre le CÉD entend suivre le dossier de près.

13. Rapport du Comité ad hoc chargé de suggérer un nom à la nouvelle école d'Edmundston

Le comité qui était formé de Jeanne Da Gauthier, George LaBoissonnière, Suzanne Levesque, Adrien Fournier et Maurice Picard, s'est réuni le 30 avril dernier. Après avoir discuté, le comité s'est entendu sur la stratégie d'envoyer un communiqué aux trois écoles concernées, Cormier, Sacré-Cœur et St-Paul, invitant les élèves, le personnel et les membres des CPAÉ de nous soumettre des suggestions pour le 30 mai. Un formulaire préparé à cet effet a été envoyé à chacune des écoles concernées. Le choix final reviendra au Conseil.

14. Plan éducatif du district (Première partie : Bilan)

Remis au point 1 de l'ordre du jour de la prochaine réunion.

15. **Plan d'apprentissage de qualité**

Remis au point 2 de l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Monsieur Adrien Fournier propose que les points 14 et 15 de l'ordre du jour soient remis aux points 1 et 2 de l'ordre du jour de la prochaine réunion. Monsieur Jacques Deschênes appuie. Adoptée.

16. **Activité pour souligner le départ de Gilles Couturier**

Monsieur Jean-Marie Cyr propose que la réunion de juin ait lieu le lundi 16 juin afin de permettre à Monsieur Gilles Couturier d'assister à notre réunion. Monsieur Adrien Fournier appuie. Adoptée.

17. **Formation du Comité chargé d'étudier la réorganisation des écoles dans la région de Grand-Sault**

Monsieur Jean-Marie Cyr propose que Mesdames Louise Désilets, Martine Michaud, Suzanne Levesque et Lynn Michaud siègent sur le comité chargé d'étudier la réorganisation des écoles dans la région de Grand-Sault. Monsieur Jacques Deschênes appuie. Adoptée.

18. **FNCSF**

Une invitation fut lancée aux présidents des CÉD pour participer à une conférence téléphonique le 7 juin prochain afin de se prononcer sur des changements de la constitution de la FNCSF. Madame Gauthier a reçu ces informations mais ne participera pas à la conférence.

19. **FCÉD**

L'information concernant la rencontre provinciale du 30 et 31 mai prochain à Miramichi a été distribuée aux membres.

19.1 **Demande du Comité de parents de l'école Régionale St-André**

Voir le point a) dans le rapport du directeur général.

20. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 16 juin 2003 au Près du Lac de Grand-Sault à compter de 19h00. À noter que la réunion sera précédée d'un souper à compter de 17h00.

21. Interventions du public

Brigitte Nadeau, présidente du Comité de parent de l'école St-Joseph : Madame Nadeau nous fait part des inquiétudes des parents face à l'entrée des 7^e années en septembre 2003. Elle nous dit qu'il y a un manque dans la communication des informations entre l'école et les parents. Elle demande au CÉD les raisons pour lesquelles les enfants ne peuvent pas demeurer à l'école Cormier en septembre. Elle nous dit que les parents n'ont pas eu ce qu'il leur avait été promis par l'ancien président du CPAÉ de l'école.

Julie Thériault, Vice-présidente du Comité de parents de St-Joseph : Madame Thériault nous dit que les parents trouvent qu'il y a un manque de connaissance de la part des enfants au niveau de l'esprit sportif, dû au fait que l'école ne peut pas accommoder des compétitions sportives. Elle nous dit également qu'elle appuie le Ministre Volpé dans ses démarches.

Marc Babineau, parent de St-Joseph : Monsieur Babineau nous dit que les parents ne sont pas les experts, mais lorsqu'ils ont posé des questions à la direction de l'école demandant si le gymnase était adéquat pour enseigner le programme d'études aux 7^e et 8^e années, la direction d'école n'a pu leur donner une réponse étant donné qu'elle n'a jamais enseigné ces deux niveaux. Après avoir questionné six enseignants, ces derniers ont dit qu'ils ne pourraient enseigner le programme d'étude parce que le gymnase n'était pas adéquat. Il nous dit également que les élèves d'une petite école ont autant droit au programme d'études que les élèves d'une grande école.

Paryse Lapointe, CPAÉ Rivière-Verte : Madame Lapointe félicite le CÉD pour la façon dont il procède pour trouver un nom pour la nouvelle école d'Edmundston. Également, elle nous dit que non seulement il devrait y avoir une secrétaire à temps plein dans chaque école mais aussi une direction à temps plein.

22. **Levée de la réunion**

Monsieur Jean-Marie Cyr propose l'ajournement de la réunion.

Confirmé à la réunion du : **16 juin 2003** _____

Denise Laplante

Secrétaire du Conseil d'éducation

George LaBoissonnière

Vice-président du Conseil d'Éducation